

1

BULLETIN D'INFORMATION

La Tunisie, après avoir connu un mouvement populaire d'une grande ampleur sans précédent, se trouve actuellement dans une situation de crise. Devant la hausse des prix, la répression qui s'abat sur la population sans distinction et le mécontentement général qui s'ensuit, le climat de terreur que veut faire régner le pouvoir, lui-même divisé et empêtré de plus en plus dans ses propres contradictions, ne résoud rien et ne montre que sa faiblesse à prendre en main une situation qui, de toutes parts lui échappe.

Les arrestations continuent à se faire massivement. Non seulement nos camarades lycéens et étudiants ont été les premières victimes, mais des professeurs sont arrêtés à leur tour:

-A Gafsa, un professeur de philosophie, Marzouk, a été arrêté et il a été très maltraité au cours de son interrogatoire.

-A Sfax, Melle Bouzid est détenue depuis jeudi dernier (un professeur de nationalité française, ancien pieds noir, l'avait dénoncée en pleine salle des professeurs du lycée comme faisant de la politisation; le proviseur a eu vent de la chose et lui a infligé une mise à pieds de trois jours; les élèves, en apprenant cela, manifestent devant le gouvernorat puis se dirigent vers la maison de leur professeur et organisent un service d'ordre pour empêcher les flics de l'arrêter. Elle a été arrêtée le soir même quand les élèves ont été dispersés).

Mais ce n'est pas tout, et il semble que la police ne s'arrête devant rien, puisque même des enseignants de nationalité française se sont été touchés:

-2 coopérants militaires, MM. Gérard Payel et Roger Chipeaux ont été arrêtés respectivement les 10 et 13 mars.

-M. Claude Marin, instituteur à Gafsa depuis cinq ans est arrêté le 16 mars. (Ces 3 coopérants ont été relâchés le 22 mars.)

-Dans les lycées des classes entières sont renvoyées.

-On profite du désordre général et de la répression organisée et permise pour régler des comptes.

-Des employés de la SNT et de nombreux petits employés sont arrêtés et battus pour avoir soutenu les étudiants et les lycéens

Les tortures se pratiquent soit à la sûreté, soit dans une ville hors de la capitale, probablement la villa-arsenal de Zarg el Ayoun qui comporte l'installation la plus moderne pour la torture. De nombreux camarades sont gardés dans cette villa, d'autres sont déposés pour la nuit, à la prison civile de Tunis. Le pouvoir essaye par tous les moyens d'empêcher qu'on apprenne ces agissements. Nos camarades depuis le début de leur détention sont complètement isolés et sans aucun contact ni avec leurs familles ni avec leurs avocats. Mais peut-il empêcher les traces de coups d'exister sur les personnes relâchées et qui prouvent que la torture est systématique au cours des interrogatoires? le pouvoir peut-il nier que ces procédés sont d'un sadisme tel qu'une étudiante souffre depuis sa sortie de prison d'une affection vénérienne? Tout le monde sait maintenant ce qui se passe dans les prisons et ailleurs.

Le mécontentement est général. Et tout l'appareil de propagande et de répression au service du pouvoir ne parvient à étouffer l'agitation qui règne dans le pays.

-A Tunis la faculté des sciences a mené une grève de trois jours, du 13 au 16 mars, pour exiger la réouverture des autres facultés, la libération des détenus, et la réélection des membres de

2 la direction de l'U.G.E.T.
DE son côté, la première année de médecine a fait une grève limitée.

-L'atmosphère générale est tellement tendue que toute occasion (la hausse des prix, les conditions de travail ne sont que les plus continues) est un prétexte à des grèves.

Après les grèves prolongées des ouvriers de Sfax (qui par la pression ont obtenu la satisfaction de leur revendications: augmentation des salaires, diminution des heures de travail et dans une usine chimique le renvoi de trois membres de la direction) il y a continuellement des débrayages dans toutes les usines.

-A la STIT (Société Tunisienne des Industries Textiles) les ouvrières demandent une augmentation des salaires en fonction de la hausse des prix du sucre, du café, du poivre...; évidemment, le patron refuse sous prétexte qu'il n'en a pas été sommé officiellement. La déléguée syndicale lui promet alors sabotage et grèves comme les ouvrières l'avaient fait l'année précédente. Un incident survenu le 14 mars (court circuit dans une machine) sème la panique parmi les ouvrières et elles refusent de reprendre le travail à cause de l'insécurité. L'UGTT essaye de les calmer en disant que ce n'est pas grave et qu'elles doivent le travail; cependant, elles ne reprennent le travail que deux jours plus tard.

-Grève aussi des ouvriers de la Marine Marchande.

-A Sfax grève des ouvriers de la SOTUPRI.

Face à toutes ces pressions, il est probable que le gouvernement pour récupérer et apaiser le mécontentement accorde une augmentation générale des salaires pour le premier mai (la belle affaire!)

-On a appris que lors d'une grève à Sidi Fathallah qui se passait en février les cheminots ont reçu Habib Achour à coup de pierre et c'est Achour en personne qui a appelé la police.

-L'agitation a même été le lot d'une petite ville du Sahel Teboulba : le jour du meeting "populaire" les élèves qui voulaient se rendre au lycée de Ksar Hellal ne trouvaient pas de bus, les bus étant tous à Tunis ce jour-là. Les élèves manifestent à Teboulba, défilent à pied jusqu'à Ksar Hellal, la voiture du proviseur a été incendiée, le lycée saccagé.

Mais l'agitation ne s'arrête pas là. Et à la violence de la police la population répond par la violence. Il y a eu ces derniers temps des tabassages de flics en civil. Ces tabassages se passent quelquefois en pleine ville sous l'oeil approuveur de la population ; le plus souvent cela se passe dans les quartiers populaires comme Melassine ou dans les alentours de la ville. Un témoignage permet de se rendre compte de l'atmosphère générale : près du café de Paris, on a vu un bonhomme en sang ; c'était un flic en civil qui venait d'être tabassé par des jeunes. On s'adresse aux gens qui l'entouraient et qui avaient plus ou moins participé au tabassage. Ils déclarent que c'est un type qui les a injurié, et provoqué que c'est un salaud, puis tout le monde disparaît. Au moment où les flics arrivent ils ne trouvent aucun témoin. Personne n'a rien vu. Dans les interrogatoires, on tabasse les étudiants pour savoir s'ils ont participé à ces tabassages.

Le procès de certains détenus se prépare dans cette atmosphère de tension et de désordre. Les étudiants dont on ne reconnaît que la participation au congrès extraordinaire vont passer incessamment devant un tribunal correctionnel. Une liste de 18 personnes a été déjà constituée (on peut citer parmi eux : Abdelkrim GUIZA, Salah KHEDIRI, Mohamed Lakdar LELA, MARSIT, Abdelmalek SELLAMI, Nouri ABID, Mostafa MERCHAOUTI, ...).

- 3 -- Pour les autres l'enquête n'est pas terminée. Ils vont être jugés par la cour de la sûreté d'Etat. Alors qu'il est depuis onze mois incarcéré Ahmed Ben Othman a été de nouveau interrogé à propos de cette récente affaire. On interroge les détenus sur les liaisons qu'ils auraient pu avoir avec les ouvriers et sur leurs rapports avec des étudiants à l'étranger. On cherche surtout à savoir s'ils appartiennent à une organisation (P."C".T; GEAST, ou Baath).

Les étudiants s'organisent pour la défense et se mettent en contact avec de nombreux avocats; ces derniers se déclarent d'accord pour défendre nos camarades détenus.

Comme eux, Camarades, BRISONS LES MURS DU SILENCE

MOBILISONS NOUS POUR ORGANISER LA DEFENSE
DES DETENUS.

La liberté que le pouvoir arrache au peuple, il l'accorde aux spéculateurs de toute sorte. Et les révélations édifiantes ne manquent pas :

-- Spéculation sur le sucre : avant l'augmentation du prix du sucre de 40 millimes le sucre en morceaux est introuvable; la raison invoquée généralement était que la machine qui met le sucre en morceaux est cassée. En réalité la raison était que le grand capitaliste DOGHRI possédant le monopole de la mise en morceaux du sucre cristalisé demandait une augmentation pour le "service rendu"; devant le refus des autorités, il a arrêté la fabrication. Actuellement après cette augmentation on ne trouve plus de sucre en morceaux. Doit-on s'attendre à une nouvelle augmentation ?

-- Spéculation sur la distribution des bananes : La SO.TU.FRUIT, qui a le monopole de l'importation des bananes, est une coopérative qui vend aux différents vendeurs détaillants. Mais les petits marchands se voient toujours refuser la quantité de bananes demandée; la raison de ce refus est qu'un grand commerçant du nom de JILANI achète la quasi totalité de la marchandise importée (et ceci en complicité avec le directeur de la coopérative, auquel il verse de substantiels pots-de-vin). Ainsi, alors que les petits marchands épulsent leur marchandise au bout de trois ou quatre jours, lui continue de vendre jusqu'au prochain arrivage qui a lieu tous les 15 jours.. Et la coopérative va jusqu'à refuser de livrer aux petits commerçants tant Si Jilani n'a pas encore écoulé toute sa marchandise.

Quant au pouvoir : il ne se trouve pas seulement face à une situation objective d'opposition de la part de la population tout entière que toute l'appareil de répression dont il dispose ne lui permet pas de faire taire .

La lutte entre partisans de Nouira et partisans de Mestiri remet en cause toute la force répressive du pouvoir. Bien plus, l'instabilité, les tentions, les luttes intestines montrent la vrai nature de ce pouvoir qui en guise de solution frappe aveuglément, et fait passer des projets de loi tels que "Le code des investissements" qui donne toute liberté sans contrôle, et la possibilité d'exporter où ils veulent (à Genève où ailleurs) les devises.

La proposition de créer un poste de vice président qui venait de Nouira appuyé par Bourguiba, visait à éliminer les Mistiristes qui détennent l'Assemblée Nationale et qui ont empêché à plusieurs reprises des projets de loi de passer. L'élection d'un président et d'un vice président devait entraîner la dissolution de cette Assemblée et des rélections. Les ministres n'étaient pas tous d'accord pour donner beaucoup de pouvoir à Nouira. On raconte que Tahar BELKHODJA (ou ZARG ELLAYOUN) est allé voir Bourguiba après la décision et lui expliqua le danger que représentera Nouira après sa nouvelle nomination. Le projet est abandonné. Bourguiba réunit le bureau politique et la commission supérieure du parti pour leur annoncer ce revirement. CHELLI proteste et se fait maltraiter par le président. Il démissionne immédiatement. On parle de la démission de 5 ou 6 ministres. On ne sait

plus à qui faire appel. Chedly AYARI toujours prêt à profiter de la situation. Il est appelé au poste de ministre de l'économie. Le comité de coordination de Tunis a été dissout parce qu'il est Mistiriste. De leur côté les Mistiristes réagissent et démissionnent en masse du Comité Central pour provoquer ainsi une crise, plutôt que d'être chassés un à un.

+====+====+====+====+====+====+====+====+

LISTE LA PLUS COMPLETE DES DÉTENUS

Nouri ABID étudiant lettre
Omrane ALOUANE lycéen GAFSA
BAHRI étudiant économie
Abdelrazzak BELHAJ ZEKRI étudiant socio.
Faouzi BEN CHAABANE étudiant (condamné à 6 mois de prison en Sept. 68)
Nabil BEN FRADJ lycéen Bizerte.
Noureddine BEN KHIRER ancien dirigeant du GEAST assigné à résidence jusqu'à son arrestation. Condamné à 16 ans en 1968 en
Fredj BEN MANSOUR
Abdelhamid BEN MUSTAFA Membre du bureau politique du P.C.T.
Dalila BEN OTHMAN ingénieur chimiste
Mustafa BEN TARJAI sociologue
Salem BEN YAHIA sociologue
BOUTERAA
Abdallah day CHABBI étudiant économie
Hichem CHABBI lycéen Sadiki
Khaled CHABBI
Lassâad CHABBI lycéen Bab el Khadra
Morched CHABBI sociologue
CHAFFI prof. à Kasserine
Tahar CHAGROUN Algérien étudiant lettres
Mohamed CHEBBA
Hamadi CHERIF fonctionnaire de la santé publique en chômage
Sahbi DENGUEZLI étudiant
Fadhel DJAZIRI étudiant lettres (théâtre)
Mohamed FLIIS
Abdelkerim GUIZA
Seifallh HABABOU
Raouf HAMZA libéré le 22/3/72 assigné à Mahdia
Ali HORCHANI
KALLAL
Salah KHEDIRI
Mokhtar LAARIFI
Mohamed lakhdar lalla
Moncef LASSOUAD
LASSOUAD
Noureddine MAHFOUD (HAJJI)
MAHJOUB (avocat)
Mohamed MANSOUR étudiant
MARSIT
MARZOUK
M'CHAREK
Béji MEMMI
MERCHAOUTI
MESSAOUDI
Mohamed MOULDI
Gilbert NACCACHE (Ingénieur agronome, ancien dirigeant du G.E.A.S.T. déjà condamné à 16 ans et demi de prison en septembre 68 assigné à résidence à Bousalem jusqu'à sa dernière arrestation)
NAJAR professeur à Kasserine le 27/5/72
Hicham OSMAN (étudiant à l'Institut de nutrition)

Chedly OUNIS (étudiant en droit)
Abdelmalek SALLAMI (étudiant en lettres)
TRIKI étudiant
Abdallah ROUSSI étudiant déjà condamné à 2ans de prison en 68
Hechmi TROUDI professeur déjà condamné en septembre 68 à deux et trois mois de prison
Habib ZOUABI Professeur & nabeul, relâché le 17/2/72, arrêté le 8/3/72.
Le 15/1/72
Le 25/3/72

--5--

On vient d'apprendre que les étudiants dont les noms suivent ont été mis en liberté provisoire et doivent passer d'une manière imminente devant le tribunal correctionnel; ils sont inculpés entre autres de tapage sur la voie publique, rédaction de tracts... ect.

Nouri ABID
BAHRI
Youssef EL GHOUZ
Abdelkrim GUIZA
Eifallah HABABOU
Raouf HAMZA
Salah KHEDIRI
Mohammed LAKHDAR LALA
Habib MARSIT
Lachid M'CHERREGHE
Mostapha MERCHAoui
Abdelaziz MESSAOUDI
Abdelmalek SALLAMI

Groupe d'Information sur les Luttes en TUNISIE

Mars

PARIS LE 27 FEVRIER 1972